



**Bureau de développement  
des télécommunications (BDT)**

Réf.: BDT/IEE/RME/DM/006

Genève, le 18 décembre 2017

- Aux Membres du Secteur de l'UIT-D
- Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT
- Aux autorités nationales de régulation
- Aux organisations régionales et internationales
- Aux établissements universitaires et instituts de recherche participant aux travaux de l'UIT

**Objet: 18ème Colloque mondial des régulateurs (GSR), Genève (Suisse), 9-12 juillet 2018**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer au 18ème Colloque mondial des régulateurs (GSR-18), qui sera organisé par l'Union internationale des télécommunications (UIT). Le GSR-18 se tiendra à Genève (Suisse), au Centre international de conférences de Genève (CICG), du 9 au 12 juillet 2018.

J'ai le plaisir de vous informer que, dans le cadre du GSR, nous organiserons des manifestations thématiques, parmi lesquelles un "Dialogue mondial sur l'intelligence artificielle (IA), l'Internet des objets (IoT) et la cybersécurité – Problèmes et perspectives sur le plan politique et réglementaire" qui se tiendra les 9 et 10 juillet dans la matinée. La réunion des Associations régionales des régulateurs et la réunion des Directeurs de la réglementation (CRO) auront lieu le 10 juillet dans la matinée. Des informations complémentaires sur ces manifestations seront bientôt disponibles en ligne.

Placé sous le thème: "Nouvelles frontières réglementaires", le GSR-18 sera l'occasion d'examiner la façon dont la transformation numérique qui déferle actuellement sur les différents secteurs influe sur tous les aspects de notre quotidien en tant que consommateurs, entrepreneurs et citoyens, et repousse les frontières réglementaires au-delà de la réglementation actuelle relative aux télécommunications/TIC.

J'espère que vous serez en mesure d'assister à l'édition de 2018 du Colloque mondial des régulateurs et d'y contribuer utilement pour faire de cette manifestation un succès.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[Original signé]

Brahima Sanou  
Directeur

## **Annexe 1: Informations pratiques concernant le 18ème Colloque mondial des régulateurs (GSR-18)**

### **Participation aux discussions**

Conformément aux procédures appliquées lors des précédentes éditions, il n'y aura pas de présentations officielles autres que celles faites par les orateurs de haut niveau ou les auteurs des rapports du GSR ou d'autres documents de l'UIT, selon le cas. La participation active de tous les délégués occupant des fonctions de dirigeants est la bienvenue et est encouragée. Les personnes souhaitant participer en tant qu'orateur à l'une des sessions annoncées dans le programme provisoire sont invitées à remplir le formulaire d'inscription en ligne correspondant d'ici au 15 février 2018, en indiquant les grandes lignes de la contribution qu'elles pourraient présenter sur le sujet. Les participants retenus en seront informés d'ici au 10 mars 2018.

### **Plate-forme de contacts en ligne**

Le GSR offre des possibilités uniques de nouer des contacts, à l'approche du Colloque et pendant ce dernier, grâce à la plate-forme de contacts interactive en ligne qui sera accessible sur le site web du GSR-18, à l'adresse: [www.itu.int/gsr18](http://www.itu.int/gsr18). Cette plate-forme permettra aux utilisateurs enregistrés d'organiser des rendez-vous en utilisant leur tablette ou leur smartphone ainsi que de réserver une salle de réunion. Nous avons également le plaisir d'offrir un service de coordination pour les contacts, afin d'aider les participants à prévoir des réunions et à réserver des salles à cet effet. On trouvera de plus amples renseignements sur ce service en cliquant sur [gsr@itu.int](mailto:gsr@itu.int) ou en téléphonant au +41 22 730 6256/5443.

### **Documents et interprétation**

Le GSR est une réunion sans document papier, et les documents sont transmis sur le web. Les documents établis pour cette manifestation et d'autres informations peuvent être téléchargés à partir du site web du GSR-18. Un service d'interprétation sera assuré dans les six langues de travail officielles de l'UIT.

### **Inscription**

L'inscription au GSR-18 se fera uniquement en ligne, à compter du **4 janvier 2018**, par l'intermédiaire des coordonnateurs désignés par chaque administration/entité. Le rôle du coordonnateur est de s'occuper des formalités d'inscription pour son administration/entité. La liste des coordonnateurs peut être consultée à l'adresse <http://www.itu.int/net4/ITU-D/CDS/meetings/registration/index.asp>, accessible avec un compte TIES. Les coordonnateurs désignés trouveront le formulaire d'inscription à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/net4/ITU-D/CDS/meetings/registration/index.asp>.

Si votre entité n'a pas de coordonnateur ou si elle souhaite modifier ses coordonnées et/ou changer de coordonnateur, vous voudrez bien indiquer le nom de celui-ci, son prénom et son adresse de courrier électronique et soumettre ces informations dans un document officiel avec en-tête, par télécopie, au numéro +41 22 730 5484 ou par courrier électronique à l'adresse [BDTMeetingsRegistration@itu.int](mailto:BDTMeetingsRegistration@itu.int).

### **Possibilités de parrainage**

Je vous informe que des possibilités de parrainage sont proposées pour les activités en relation avec le GSR-18 (par exemple, exposition, pause-café/thé, déjeuner, réceptions, etc.). C'est une occasion exceptionnelle pour votre entité de mieux se faire connaître et d'accroître son rayonnement. Des précisions sur ces possibilités et les avantages qui en découlent sont disponibles en ligne à l'adresse: <http://www.itu.int/go/itudsponsorships>. Si vous avez des questions, le BDT reste à votre disposition et peut être contacté par courrier électronique à l'adresse: [bdtpartners@itu.int](mailto:bdtpartners@itu.int).

### **Informations pratiques**

Veuillez noter que les frais de voyage et d'hébergement sont à la charge des participants. Des informations pratiques concernant l'hébergement, ainsi que d'autres renseignements d'ordre logistique, sont également disponibles le site web du GSR-18.

En ce qui concerne les demandes de visa, afin que votre visa puisse être établi à temps pour la réunion, je vous invite à suivre les instructions publiées sur le site web du GSR-18. La Division de l'environnement réglementaire et commercial se tient à la disposition des participants qui ont besoin d'une assistance (par courriel: [gsr@itu.int](mailto:gsr@itu.int) ou par téléphone: +41 22 730 6256/5443).

## Annexe 2: Projet de programme du GSR-18

**Manifestations thématiques**

CICG, Genève (Suisse), 9-10 juillet 2018

**Ordre du jour provisoire****9 juillet 2018**

9 h 30-17 h 30

**Manifestation du GSR****Dialogue mondial sur l'intelligence artificielle, l'Internet des objets et la cybersécurité – Problèmes et perspectives sur le plan politique et réglementaire**

- Exposés
- Tables rondes

**10 juillet 2018 (Matin)**

| 9 h 30-11 h 00                                  |   | 9 h 30-12 h 30  |
|---|---|---|
| <b>Réunion des Associations des régulateurs</b> | <b>Réunion des Directeurs de la réglementation (CRO)/du Groupe consultatif de professionnels chargés des questions de développement (IAGDI)</b> | <b>Dialogue mondial sur l'intelligence artificielle, l'Internet des objets et la cybersécurité – Problèmes et perspectives sur le plan politique et réglementaire</b> |

# GSR-18

## Nouvelles frontières réglementaires

CICG, Genève (Suisse), 10-12 juillet 2018

### Ordre du jour provisoire

#### 10 juillet 2018 (Après-midi)

14 h 30-17 h 30

- **Cérémonie d'ouverture**
- **L'intelligence artificielle au service du développement/l'intelligence artificielle au service de la société:**  
Dans le cadre de ce débat de haut niveau, des exposés et des débats entre experts de haut niveau seront organisés sur le potentiel de transformation de l'intelligence artificielle (IA) et des technologies émergentes, qui repoussent les frontières réglementaires vers de nouveaux horizons.

#### 11 juillet 2018

9 h 30-10 h 45

- **Session 1: IoT, IA et 5G, une réglementation inchangée?**  
Cette session portera sur les exigences en matière de connectivité, de fréquences et d'infrastructure requises pour la mise en place des infrastructures sécurisées nécessaires dans les sociétés intelligentes.

*Pause-café*

11 h 00-12 h 30

- **Session 2: La transformation numérique: maîtriser les nouvelles frontières réglementaires**  
Cette session portera sur la nécessité de réglementer les algorithmes, l'importance que revêt le renforcement de la transparence et de la responsabilisation, le rôle des régulateurs en tant que coordonnateurs et la transition vers une approche fondée sur la surveillance plutôt que sur l'application de la réglementation.

*Déjeuner*

14 h 30-15 h 45

- **Session 3: L'identité numérique sur différentes plates-formes – Un moteur de la réalisation des ODD et de l'inclusion numérique pour tous?**  
Cette session aura pour objet de répondre aux questions suivantes: A l'heure où différentes plates-formes voient le jour pour l'administration publique électronique, les paiements en ligne et la cybersanté, comment les mettre au service d'une bonne gouvernance? Comment garantir la sécurité de ces données? Qu'en est-il de la chaîne de blocs et du Bitcoin? Les décideurs et les régulateurs examineront ces enjeux et partageront des données d'expérience.

*Pause-café*

16 h 00-17 h 30

- **Session 4: L'humain au centre de l'économie: Comment protéger les données personnelles dans une économie intelligente fondée sur les données?**  
Cette session sera consacrée aux mesures permettant de renforcer la confiance des consommateurs et portera notamment sur les flux de données sécurisés et fiables, la propriété et le contrôle des données, le rôle des réseaux sociaux, la sécurité des données et le respect de la vie privée, et la façon dont la réglementation horizontale peut responsabiliser les consommateurs.

# GSR-18

## Nouvelles frontières réglementaires

### Ordre du jour provisoire

**12 juillet 2018**

9 h 30-12 h 30 **Sessions parallèles**

| Session des régulateurs   | Session des dirigeants du secteur privé   |
|---|---|
| <p><b>Des outils réglementaires innovants comme leviers de la collaboration intersectorielle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cette session débutera par un dialogue entre les régulateurs, suivi d'un atelier thématique reposant sur le principe du "bac à sable réglementaire" visant à définir la réglementation 5.0 et le rôle des régulateurs de cinquième génération, sur la base d'études de cas en matière de collaboration dans les domaines suivants: les TIC au service de l'énergie, les TIC au service des échanges et du commerce électronique, l'intelligence artificielle, l'IoT et la sécurité.</li> <li>• Adoption des lignes directrices relatives aux bonnes pratiques du GSR-18.</li> </ul> | <p><b>Les dirigeants du secteur privé comme éléments moteurs des technologies émergentes de pointe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cette session portera sur les obstacles auxquels sont confrontés les dirigeants du secteur privé et les solutions envisageables en matière de développement de l'écosystème des TIC, afin de promouvoir l'investissement durable et le développement des infrastructures, en particulier en ce qui concerne les questions liées à l'intelligence artificielle, à l'IoT et à l'industrie 4.0.</li> </ul> |

*Déjeuner*

14 h 30-16 h 30

- **Table ronde multipartite: Mettre en place de nouveaux modèles d'investissement durable: comment travailler ensemble?**
  - Cette discussion interactive portera sur les mécanismes de collaboration pour l'investissement durable dans les infrastructures (réseaux 5G, large bande mobiles, large bande fixes et large bande par satellite)
    - Comment identifier les lacunes (outils cartographiques, etc.)?
    - Qui peut apporter une contribution?
    - Quels types de collaboration faut-il mettre en place (cadres de collaboration, mécanismes de financement)?
    - Quels sont les critères de réussite?

*Pause-café*

16 h 45-17 h 30 **Clôture**

---